

Groupement

Oeuvres

Laiques

Annonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY
Tel : 04.75.67.60.01

E-mail : gola07@wanadoo.fr
SITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025
Société d'Education Populaire
D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

EDITO Par G. Primet	Page 1
Charte de la laïcité à l'école	Page 2
L'enseignement laïque à Annonay	Page 3
Zoom sur 3 écoles	Pages 4 et 5
Notre amie Françoise nous a quittés	Page 6
Une journée au Grand Murier	Page 7
Les activités du GOLA	Page 8, 9 10

ÉDITORIAL :

Voici deux années que nous publions cette lettre des quatre saisons du GOLA .
Avons-nous atteint notre but ? Analysons notre premier éditorial : « *Pourquoi la lettre ?* »

• « *Nous souhaitons établir un lien avec toutes les personnes attachées à l'idée de Laïcité qui est un des fondements de notre République...Les enseignants et les parents doivent trouver dans notre structure locale un moyen d'expression et d'action pour mettre en valeur leurs projets propres : locaux, matériel,* »

Les 6 premiers numéros nous ont permis de prendre ou de renouer le contact avec les responsables des différents établissements secondaires primaires et maternels et avec monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale. Nous avons été très bien accueillis ; cela nous a permis de faire connaître les buts et les moyens du GOLA et de faire le portrait des établissements secondaires laïques locaux, nous allons poursuivre avec les autres établissements .

• « *...lien également avec les associations EEDF, Annonéenne, F.C.P.E, APAJH qui ont participé à l'évolution de l'association au cours de ces cinquante dernières années. Elles pourront utiliser ce moyen de communication .* »

Les contacts sont toujours étroits ; nous avons eu une participation de l'Annonéenne à « la lettre ».

• « *... Nous souhaitons aussi étendre notre action à la défense des droits de l'Homme en collaborant au DUDH (collectif de défense des droits de l'Homme) association à laquelle le GOLA participe depuis l'origine* »

Depuis la première parution deux autres associations le Réseau d'Education Sans Frontières et l'A.S.T.I s'investissent auprès des personnes immigrées souvent menacées dans leur pays et qui ont également des enfants scolarisés dans nos écoles. La lettre leur est ouverte.

• « *...cette lettre doit servir à la promotion des activités organisées par le GOLA en direction de la jeunesse, mais aussi en direction des adultes : Centre de loisirs, modélisme, sports collectifs (UFOLEP), club de loisirs plein air et rando Ses colonnes leur sont ouvertes* »

Ce but est pleinement atteint, nous souhaitons que les différents responsables continuent à l'utiliser.

• « *...la laïcité c'est aussi la réflexion sur le monde qui nous entoure , nous souhaitons que notre lettre reprenne des articles de fond à caractère culturel, économique ou littéraire ...élaborés par des amis du GOLA et compétents en ces matières. Ceci sans avoir l'intention de faire concurrence à ENVOL qui reste le journal laïque de référence en Ardèche.* »

Une rubrique « libres propos » est ouverte à tous, elle a déjà publié des articles, n'hésitez pas à y contribuer.

• « *...La lettre sera diffusée à tous les adhérents du GOLA, aux établissements d'enseignement public et aux associations en souhaitant une large diffusion.* »

Nous souhaitons que ce but soit atteint, à chacun d'y participer. Vous pouvez demander les 6 premiers numéros, ils vous seront envoyés par mail par le secrétariat du GOLA .

G.Primet

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité. Ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est à priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à son enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



Ministère
de l'Éducation
Nationale



L'enseignement élémentaire laïque à ANNONAY

Les racines de l'enseignement laïque à Annonay remontent aux lois qui créèrent l'enseignement public dans les années 1880. Les écoles trouvèrent la plupart pour abri d'anciens couvents religieux : les Cordeliers, le Sacré-Cœur, Sainte Marie !

Les écoles du centre historique d'ANNONAY

L'école Malleval En 1853, le conseil municipal ayant acquis l'ancien couvent du « sacré-cœur », y installa ses écoles primaires et supérieures et leur donna le nom de « Malleval » (Voir dans l'article suivant la biographie de François Christophe Malleval).

Une école maternelle dite de Cance y fut annexée.

L'école des Cordeliers : Cet établissement était à l'origine confié à l'ordre des Cordeliers, ceux-ci ont été expulsés en 1791.

A partir de 1891 les groupes scolaires sont installés à la place du couvent. En 1891 le conseil municipal d'Annonay décide la construction d'une école pour filles ainsi qu'une école maternelle le long du boulevard de la République.

L'école maternelle du champ de mars.

Pendant de longues années, ces établissements sont restés les seuls, avec toutefois une annexe pour les filles, **l'école des jardins** située au couvent sainte Marie.

L'extension de la ville et les écoles de la périphérie

Les années 1960 connurent l'extension de la commune vers la périphérie. Ainsi naquirent en 1954 le groupe scolaire des Perrières (aujourd'hui fermé) puis celui de Bernaudin, l'école maternelle de Lapras (aujourd'hui convertie en mosquée), les écoles élémentaire et maternelle de Vissenty.

Le groupe scolaire de Ripaille-Jean Moulin a été créé en 1966, celui de Font Chevalier en 1973 et enfin les écoles élémentaire et maternelle de la Lombardière ont complété l'ensemble.

Deux écoles des hameaux plus éloignés de Toissieux et de Chatinais sont restées ouvertes jusqu'aux années 2000.

François-Christophe MALLEVAL

La plupart des écoles d'Annonay portent ou ont porté le nom du quartier où elles ont été implantées. Il en est une qui porte le nom d'un annonéen célèbre pourtant assez méconnu : **François-Christophe MALLEVAL**, né à ANNONAY en 1785, mort à PARIS en 1845.

De sa biographie, on relève qu'il a été proviseur du collège royal de Louis-Le-Grand à Paris, docteur ès-lettres, officier de l'Université de France, chevalier de la légion d'honneur,...

Dans ses écrits, extraits de son testament olographe, on retient les dispositions qu'il a faites en faveur de la ville d'Annonay :

« Ma donation à la ville d'Annonay est entièrement le fruit de mon travail et de mon économie. Je ne fais que rendre à cette ville ce que je tiens d'elle ; ce que j'ai recueilli d'un bienfait qui a changé heureusement toute mon existence. En effet, enfant pauvre, infirme et presque délaissé, que serais-je devenu sans l'éducation gratuite qu'elle m'a procurée.

J'aurais végété dans la gêne et l'ignorance ; mais grâce à elle, je suis venu à Paris, j'ai été élevé avec les fils des plus notables familles, j'ai obtenu des grades honorables dans l'Université et l'estime de beaucoup de personnes respectables et distinguées ; j'ai acquis une aisance inespérée, j'ai été appelé à la direction du plus célèbre collège de France, où mon nom n'est pas resté sans honneur. J'ai trouvé en toute occasion appui et encouragement dans la municipalité d'Annonay... »



« Je donne et lègue à vingt enfants pauvres, âgés de six ans et plus, nés à Annonay et y demeurant au moment de mon décès, appartenant aux familles indigentes les plus honnêtes de la ville d'Annonay, une somme de deux mille francs qui sera partagée également entr'eux et placée à la caisse d'épargne ... »

« Je donne et lègue à ma ville natale d'Annonay, à qui je dois le bienfait de mon éducation et tous les avantages qui en ont résulté pour moi...le montant du présent legs, afin qu'il soit employé en totalité à la fondation à Annonay d'un établissement durable, utile à tous et portant mon nom. Le choix de cette fondation sera fait par le conseil municipal. »

Un bel hommage rendu à sa ville natale et à ses enseignants !

C'est en 1853 que le conseil municipal, ayant acquis l'ancien couvent du « sacré-cœur », y installa ses écoles primaires et supérieures en leur donnant le nom de « Malleval ». Sur la rue Levert, un portail monumental porte le nom de son bienfaiteur : **ETABLISSEMENT MALLEVAL**.

Zoom sur les écoles publiques de la ville

Dans ce numéro nous commençons par la présentation des 3 écoles proches de l'hôtel de ville (historiquement l'école de Malleval est la plus ancienne et les 2 maternelles dépendent du même secteur).

L'École élémentaire de Malleval



Route Levert 07104 Annonay

Tél : 04.75.67.94.19 -

Téléphone garderie : 04.75.34.83.20

Mail : ce.0070296j@ac-grenoble.fr

Horaires de la garderie :

Matin : 7h30/8h30 Midi :

11h40/12h15

Soir : 16 h 30/18 h15

L'école Malleval est située dans le quartier de la mairie au-dessous de la poste. On y accède par la rue Levert. Elle accueille dans ses locaux annexes le conservatoire municipal de musique. Elle ne passe pas inaperçue avec son porche et ses imposants bâtiments.

Les locaux spacieux ont été rénovés ; les élèves sont accueillis dans de grandes salles de classe très claires et très fonctionnelles.

Elle comprend 5 classes : CP ; CE1 ; CE2 ; CM1 ; CM2.

L'équipe pédagogique est composée de 7 enseignantes (dont la directrice Mme Martine BONNEFOY), d'une psychologue scolaire, Mme LANGJAHR, et d'un maître spécialisé Pierre GIRARD (3/4 de temps au service des enfants en difficulté). 3 assistantes de vie scolaires accompagnent les enfants en situation de handicap.

Un professeur de musique et des éducateurs sportifs, mis à disposition par la municipalité, interviennent dans les classes en co-éducation avec les enseignantes.

Le restaurant scolaire est situé au CCAS à côté de la mairie.

Une dynamique association de parents d'élèves organise des manifestations qui permettent d'aider matériellement et financièrement des projets favorisant l'ouverture et l'accès à la culture pour tous.

PROJETS :

En 2012/2013, trois classes ont participé à un **projet artistique**, financé par la DRAC. Une artiste, Gisèle Jacquemet, est intervenue dans les classes. Ce fut une belle aventure artistique clôturée par une exposition au cours de laquelle les élèves ont présenté leurs œuvres.



Une autre classe a travaillé sur un **projet Afrique** et la dernière sur un **projet sciences** dans le cadre des rencontres sciences inter écoles.

La classe de CP est partie une semaine à **Paris** rencontrer ses correspondants, Pour les enfants ce fut une belle découverte.

Enfin les élèves de CM ont été sensibilisés aux dangers du feu et à l'environnement ; cette action était conduite par la CoCoBa.

Pour cette année scolaire 2013 / 2014, des projets sont en cours d'élaboration :

Projet artistique : musique, danse.

Projet lecture/écriture avec un auteur et la participation au salon du livre.

L'École Maternelle de Cance

Route Levert 07104 Annonay

Tél : 04.75.33.02.25

Mail : ec-canma@inforoutes-ardeche.fr

Située à côté de l'école primaire de Malleval, l'école maternelle de Cance est une petite école de deux classes qui accueille les enfants de 2 à 6 ans. Pour cette rentrée 2013, elle compte 52 élèves répartis dans la classe de TPS/PS/MS dont l'enseignante, Mme Parent, est aussi la directrice et dans la classe des MS/GS de Mme Beau (à ¾ temps) et de Virginie Buniazet.

Les horaires de la garderie et de la cantine sont les mêmes que ceux de l'école de Malleval.



Sa localisation au cœur d'Annonay permet aux enseignantes de développer des projets culturels et pédagogiques variés. Cette année, l'école bénéficiera d'une parcelle de terre au parc Mignot, et pourra faire goûter aux enfants les joies du jardinage.

Les enfants participeront aussi au salon du livre jeunesse « Haut comme trois pommes » initié par la bibliothèque de la COCOBA, au salon de la fête des Sciences à Davézieux, etc...

Il est envisagé également d'emmener les élèves une fois au moins au théâtre et une fois au cinéma.

La taille de l'école et l'engagement de l'équipe éducative (enseignante et ATSEM) permettent un accueil familial et stimulant pour les enfants.

L'emménagement, depuis 2011, dans les mêmes locaux que l'école de Malleval favorise les échanges entre le cycle 1 (maternelle) et le cycle 2. Ce rapprochement se fera par des activités communes plus fréquentes que par le passé entre la classe des Grandes Sections et le CP, créant ainsi une continuité pédagogique et facilitant le passage des élèves entre les deux écoles.

L'École Maternelle du Champs de Mars



Place du Champ de Mars 07100 Annonay

Tel : 04.75.33.01.38

Mail : ec-chama@inforoutes-ardeche.fr

Garderie : matin à partir de 7h30
midi de 11h40 à 12h15
soir jusqu'à 18h15

Restaurant scolaire : Les élèves sont transportés en autocar au restaurant scolaire de l'école Jean Moulin ; le repas est confectionné par le CCAS

L'école maternelle du Champ de Mars est une petite école qui accueille les enfants de 2 à 6 ans. Elle est située dans la partie haute de la ville, en bordure de la place et tout près du centre hospitalier.

C'est une école accueillante ; les locaux rénovés sont vastes, aérés, fonctionnels, bien adaptés à de jeunes enfants. La cour intérieure, très bien aménagée, dispose de nombreux jeux éducatifs favorisant leur socialisation et leur développement moteur.

47 élèves la fréquentent. Ils sont répartis dans deux classes : la classe des tout petits : TPS/PS/ MS et la classe des grands MS/GS.

L'école est dirigée par Mme Myriam GUDFIN qui enseigne dans la classe des grands.

Mme Marlène DESMAISONS est la maîtresse des petits. Un enseignant spécialisé M. Pierre GIRARD, intervient à temps partiel auprès d'enfants pour une aide personnalisée.

Une psychologue scolaire, Mme Véronique LANGJHAR, complète l'équipe éducative.

Chaque classe dispose d'une ATSEM à plein temps.

Pour cette année 2013/2014, deux projets vont fédérer les apprentissages :

Projet « CLASSE QUI DANSE » pour les grands avec l'intervention d'une chorégraphe professionnelle pour 10 séances ; projet financé par la DRAC.

Projet « HAUT COMME TROIS POMMES » pour la classe des petits, en partenariat avec la bibliothèque : participation au salon du livre jeunesse et rencontre avec un auteur : Véronique MAIZIERE.

Notre amie Françoise NODIN nous a quittés.

Françoise a passé une grande partie de sa vie dans le quartier des Perrières.

Comme professeur d'abord au collège des Perrières où elle enseigna les sciences.

Comme militante ensuite ; elle prolongea son action d'éducatrice en s'investissant auprès des jeunes dans le mouvement des Eclaireurs et Eclaireuses de France. Elle y consacra une partie de sa vie et assura la direction du groupe Jean Maron pendant de nombreuses années.

Plus tard et surtout à la retraite elle s'est impliquée dans l'aide scolaire aux enfants malades à domicile et en milieu hospitalier.

Son action avait un lien étroit avec son engagement laïque. Sa famille depuis des générations est attachée à cette valeur ; avec Marcel son époux qui présida le G.O.L.A avec sa maman notre amie Loulou, avec ses fils Vincent et Benoit elle était toujours membre du Conseil d'Administration et elle a participé activement à l'action du Carrefour d'Idées dont elle fut à l'origine. Faut-il rappeler que son papa James Pourageau était dans l'équipe des pionniers qui ont créé le G.O.L.A.

Ses amis éclaireurs, les amis du G.O.L.A sont tristes mais reconnaissants à Françoise pour tout ce qu'a apporté sa trop brève mais combien utile existence.

À l'occasion de ses funérailles civiles s'est posé le problème de l'absence d'une salle de recueillement.

Nous avons été informés de l'envoi d'une lettre à tous les maires de la Drôme et de l'Ardèche par la Fédération Ardéchoise et Drômoise de la Libre Pensée dont voici un extrait :

« Notre organisation, étant fortement attachée à la liberté de conscience, nous sommes particulièrement attentifs au fait que cette liberté, conformément à la grande loi républicaine du 9 décembre 1905, soit garantie pour tous les actes de la vie et de la mort des citoyens.

Nous pensons que le droit à des obsèques civiles dignes doit être garanti pour toutes celles et tous ceux qui refusent toute cérémonie religieuse.

Or nous constatons que les possibilités de rendre hommage aux défunts en dehors des lieux de culte sont bien souvent

inexistantes. Ainsi, les participants aux obsèques civiles se trouvent le plus souvent dans l'incapacité d'honorer la mémoire des disparus dans des conditions garantissant l'intimité nécessaire.

Aussi, pour respecter la dignité et le droit de pouvoir se recueillir pour les familles et les proches, lors d'obsèques civiles, notre organisations demande que les municipalités mettent à disposition des familles qui le souhaitent, une salle municipale adaptée et gratuite pour permettre les regroupements funéraires d'hommage aux défunts.

Le GOLLA, qui, a déjà exprimé plusieurs fois cette demande auprès de la municipalité d'Annonay, soutient cette démarche.

Une journée au Grand Murier

(Extrait du journal de l'école maternelle des Cordeliers)

Lundi 24 juin, on a pris le car pour aller au parc du grand mûrier.

On a fait des équipes de cinq enfants avec un adulte. On avait une photo et une fiche. Il fallait trouver l'endroit où a été prise la photo. On trouvait une gommette et on la collait sur la fiche, sous le numéro correspondant.

Celui qui a eu le plus de gommettes a gagné.

Après, on a pique-niqué.



L'après-midi, on a joué :

Au ballon

A lancer un sac de grains dans un cerceau

Aux échasses

A la clé de Saint Georges et au filet des pêcheurs



On a écouté une histoire et fait un dessin.



On a fait des dessins par terre avec des feuilles, des pierres, des branches des escargots, des fleurs... On appelle ça du Land-art !



ADHESION au GOLA avec abonnement au journal ENVOL
INDIVIDUEL 22 € COUPLE 40 €

Envoyer adhésion et chèque à GOLA 34 venue d l'Europe 07100 ANNONAY

NOM : Prénom :

Adresse : Adresse internet@.....

Souhaite adhérer au GOLA et recevoir « la lettre du GOLA » et le Journal **ENVOL** édité par la F.O.L. 07

ENVIRONNEMENT → PATRIMOINE



Au pays de la Montgolfière et à deux pas du Rhône, le «Château du Grand Mûrier» propose des séjours en relation étroite avec la richesse de son territoire. Nos classes de découvertes vous invitent à conjuguer sous toutes leurs formes 2 éléments majeurs de notre univers, synonymes de ressources fragiles : l'air et l'eau. Nous vous invitons aussi à pénétrer dans le plus grand parc animalier en Rhône-Alpes pour pouvoir côtoyer au plus près et de manière inoubliable l'ensemble des animaux.

→ SITUATION

Situé en Ardeche Verte, le Château du Grand Mûrier est implanté dans un parc boisé de 3 hectares, il est situé à 3 km du centre ville, sur les hauteurs d'Annonay, à proximité du Parc Naturel Régional du Pilât. Le centre est composé de 16 chambres (de 2 ou de 4 couchages) équipées de sanitaires complets. Deux salles de restauration, salles de classes, une salle d'activité, une salle de projection TV.

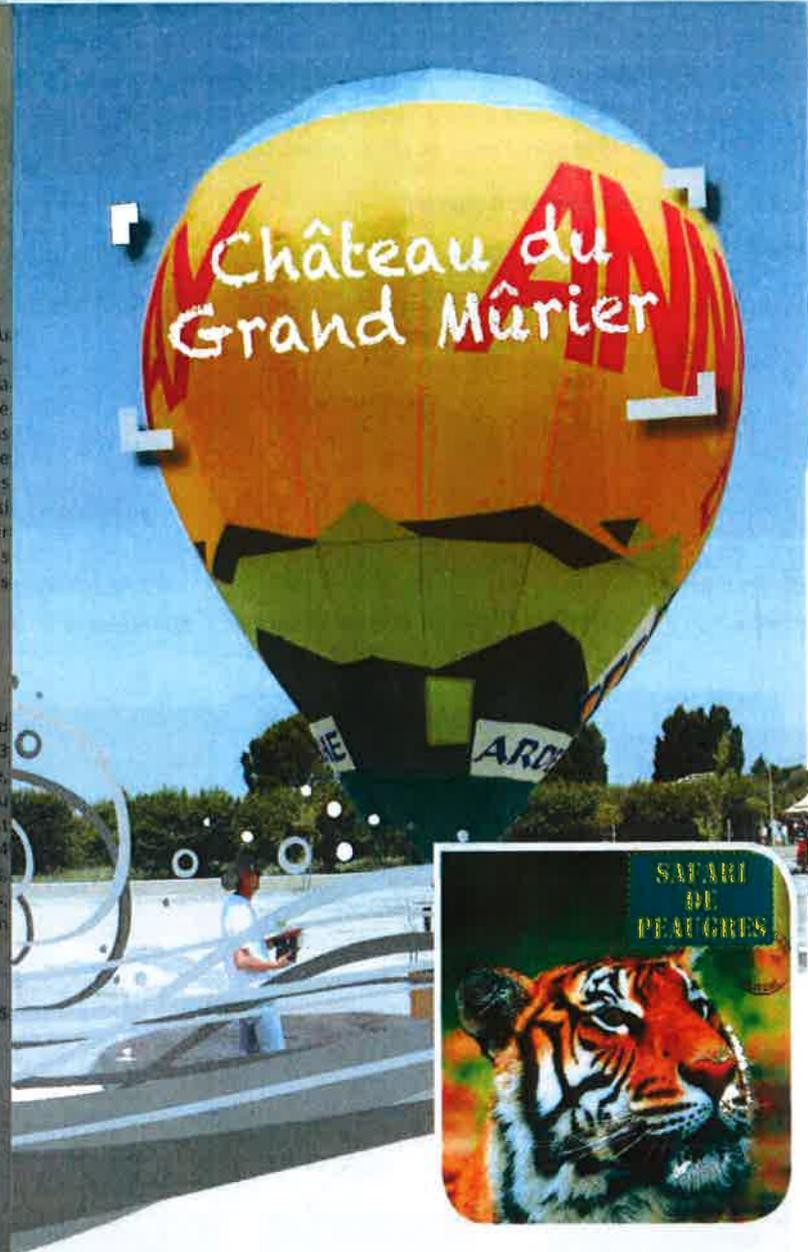
→ ACCÈS

Autoroute A7 sortie Chanas, puis direction Annonay.



→ CAPACITÉ

2 classes

**DE LEONARDO DE VINCI A AMSTRONG (CYCLE 3)**

Atelier de création d'engins volants: le cerf-volant, la montgolfière, le planeur et la fusée avec un intervenant spécifique modélisme et petite montgolfière. Visite du musée Aéro-Rétro. Possibilité d'effectuer un vol captif En montgolfière pour toute la classe (en supplément).

TARIF: 260 € /élève / séjour 5 jours *

AU FIL DU FLEUVE (CYCLE 3)

A la découverte du Rhône : Les voies navigables - Visite du Musée des marinsiers / Exploitation électrique-visite du barrage d'Arras. Découverte de la Faune et la Flore du fleuve sur l'île de la Plâtrière. Visite de l'Aquarium de Lyon et animation vélo sur les berges du Rhône.

TARIF: 260 € /élève / séjour 5 jours *

IMMERSION SAUVAGE (CYCLE 1,2 ET 3)

En relation avec le Safari Parc de Peaugres, un programme spécifique sera construit pour entrer en contact avec le monde animalier (séances sur 2 jours). Découverte de la Faune aquatique sur le Rhône et observations avec un guide naturaliste. Visite d'une ferme pédagogique ou de l'Aquarium de Lyon.

TARIF: 260 € /élève / séjour 5 jours *

NATATION (CYCLE 2 ET 3)

SPÉCIAL AUTOMNE OU FÉVRIER/MARS

Apprentissage ou Perfectionnement de la natation avec un Maître-Nageur Diplômé dans une piscine couverte et chauffée sur la base de 4 séances par période de 5 jours. Animation sur le thème de la météo, Rallye Photo.

TARIF: 260 € /élève / séjour 5 jours *

Extrait du bulletin « Classe de découvertes » de la F.O.L. En page 4 les Classes découverte du GOLLA au grand mûrier
Pour commander le catalogue. Pour le consulter en ligne. Faire CTRL et cliquer sur le lien bleu

Centre
de Loisirs

GOLA

61 Chemin du Gd Mûrier

07100 ANNONAY

Tél. : 09.75.97.09.07

www.gola-annonay.asso.fr

gola07@wanadoo.fr

**Du Lundi 21 au
Jeudi 31 Octobre 2013**

Enfants de 3 à 12 ans
Inscriptions à partir du Lundi 7 octobre



De la préhistoire aux...

Je t'attends pour la
veillée Halloween le
jeudi 31 octobre



Fées, sorcières et loups garous

PROGRAMMES EN LIGNE : www.gola-annonay.asso.fr

Centre
de Loisirs

Groupement

Ouvres

Laïques

Annonay

61 Chemin du Gd Mûrier

07100 ANNONAY

Tél. : 09.75.97.09.07

www.gola-annonay.asso.fr

gola07@wanadoo.fr

Du Mercredi 11 septembre
au
Mercredi 18 décembre 2013

4-5 ans

Atelier Manuel

Scrapbooking-pâte à sel- bois- photos

Atelier Cuisine

Nouvelle cuisine pédagogique



Stage Poney

Du 18/09 au 16/10

6-14 ans

Atelier Bricolage

Yoyo – Jeu en bois géant ...

Atelier Sportif

Vélo – Frisbee – Tir à l'arc...



Stage Modélisme

Construction d'objets volants, bateaux...

PROGRAMMES EN LIGNE : www.gola-annonay.asso.fr

